

Résidences Jiser 2022-2023

Appel à candidatures

Jiser présente une nouvelle édition des Résidences de création 2022-2023. Ces résidences lancées en 2010, englobaient dans un premier temps les villes de Tunis et Barcelone (TNS>BCN 2010-2014) avant de s'élargir en 2016 à la ville d'Alger (BCN>TNS>ALG 2016-2019).

Cette résidence est destinée aux jeunes artistes visuels basés en Espagne, en Tunisie et en Algérie. Dans cet appel, neuf jeunes artistes issus de ces trois contextes seront sélectionnés.

Chacun d'entre eux réalisera une recherche et une expérimentation plastique de 2 mois dans l'une des villes sélectionnées, accompagné de deux autres artistes, afin de développer un projet artistique personnel dans un environnement de travail en équipe.

Ces résidences sont un outil; mis au service des artistes et de leurs productions. Dans cette perspective, Jiser réaffirme le désir de soutenir la jeune création qui se développe dans les contextes artistiques et culturels de ces territoires.

1. Objectifs et contenu

Fournir aux artistes sélectionnés un espace créatif pour développer un travail en relation directe avec le contexte culturel et social local, accompagné par la communauté artistique et les réseaux existants dans les trois villes;

Faciliter la présentation d'une exposition conçue à partir du projet soumis et des travaux réalisés pendant le séjour;

Développer les interactions avec les différents publics à travers les réunions de suivi, les présentations de projets, les ateliers pédagogiques et les visites guidées;

Les artistes participeront aux activités prévues par Jiser et ses collaborateurs: Box24 et l'AARC à Alger, Hangar à Barcelone et Galerie El Birou à Sousse, et aux réunions prévues dans le cadre du suivi continue de la résidence.

Chaque étape de la résidence comprendra un programme de rencontres entre les artistes et les commissaires, afin de faire le suivi de chaque projet et aussi de leur favoriser les liens et une meilleure

connaissance du contexte artistique de chaque ville.

De leurs coté, les artistes s'engagent à offrir une œuvre réalisée lors de leur résidence à Jiser. Celle-ci fera partie de la collection d'art de l'association.

Une fois sélectionnés, les artistes signeront un accord d'engagement avec Jiser Reflexions Méditerranées.

2. Conditions

L'organisation couvrira les frais d'hébergement et de déplacement (1 ticket a/r). Elle mettra également à disposition l'espace de travail, participera à la production des travaux et assurera la communication générale du projet et les frais du vernissage.

Chacun des neuf artistes sélectionnés disposera d'un budget maximal de 500 € en tant que soutien à la production, des honoraires de 1.000 € et un per diem de 250 €.

Toute autre dépense sera à la charge des artistes.

3. Procédure

Les artistes intéressés à soumettre leur candidature doivent remplir le formulaire avec leurs informations personnelles sur notre site www.jiser.org, en sélectionnant les options de résidence à effectuer et fournir la documentation décrite ci-dessous.

Chaque artiste pourra présélectionner une, deux ou trois étapes de la résidence en fonction de sa disponibilité, s'il le souhaite, mais il ne pourra être sélectionné que pour effectuer un seul séjour de deux mois. Le jury sera composé par des professionnels du milieu artistique de ces trois pays.

La date limite de soumission des dossiers est le **2 avril 2022 à minuit**.

Le 10 avril 2022, les candidats sélectionnés seront contactés par courrier électronique et leurs noms seront annoncés sur le site web et sur les réseaux sociaux de Jiser et de ses collaborateurs.

Le dossier de candidature doit contenir:

- Une lettre de motivation où seront précisés les sujets d'intérêt et les motivations personnelles pour réaliser la résidence (max. 1 A4);
- Photo ID en jpeg;
- Courte biographie, CV;
- Un dossier présentant le parcours artistique, muni de matériel iconographique des 5 derniers projets réalisés, ainsi que les références pouvant faciliter la compréhension de l'oeuvre (max: 1 A4 par projet)

Les demandes d'information doivent être envoyées exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante: info@jiser.org

La date limite de soumission est le **2 avril 2022 à minuit**.
Toute demande reçue après cette date sera rejetée.

4. Fiche pratique des résidences

- 1/ Résidence à Sousse
1 mai – 30 juin 2022
Logement: Galerie El Birou
Espace de travail: Galerie El Birou
- 2/ Résidence à Alger
1 septembre – 31 octobre 2022
Logement: Villa Abdellatif, Alger
Espace de travail: Villa Abdellatif, Alger
- 3/ Résidence à Barcelone
1 janvier – 28 février 2023
Logement: Hangar
Espace de travail: Hangar et Jiser

5. Acceptation des conditions

La participation à cet appel implique l'acceptation totale des conditions, ainsi que les éventuels changements pouvant découler de facteurs externes à l'organisation.

6. Enlaces útiles

Sites web:

Jiser	www.jiser.org
Galerie El Birou	www.fb.com/elbirouartgallery
Box24	www.box24artspace.com
AARC	www.aarc.algerie.org
Hangar	www.hangar.org

Résidences de Création BCN>TNS>ALG 2016-2017
et 2018-2019:

Interviews des artistes résidents 2016-2019:
www.youtube.com/watch?v=hgcWP2lv2tg&list=PLLnKn7we-B7m0jZqCjN0A9IbPdnaM_H39

Édition des Résidences 2016-2017:
www.issuu.com/jiser/docs/cr_